



## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2021 BOLOZON**

Présents : BARLET Christine, GARBE Alain, GIROD Etienne, MAROT Patrick, PONTIUS Franck, PUPUNAT Paul, RAY Agnès

Excusé : néant

Absent : néant

Secrétaire de séance : Agnès RAY

### **Convocation du 31 mars**

#### **L'ordre du jour est le suivant :**

- 1 – Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 mars,
- 2 – Approbation et vote du compte administratif et compte de gestion 2020,
- 3 – Approbation et vote du budget primitif 2021,
- 4 – Approbation de la convention cadre établie par HBA pour la gestion des chats errants,
- 5 – Approbation de la convention établie par le Conseil Départemental pour les travaux de la RD 91,
- 6 – Informations et questions diverses

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Etienne GIROD, Maire, a pris les décisions suivantes :

### **1 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS**

Mr le Maire propose d'approuver le compte-rendu de la dernière séance, qui s'est tenue le 25 mars. L'assemblée approuve le compte-rendu à l'unanimité

### **2 : APPROBATION ET VOTE DU COMPTE-ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020**

Mr le 1<sup>ère</sup> adjoint présente le compte-administratif 2020 conforme au compte de gestion transmis par la trésorerie.

✓ **BUDGET PRINCIPAL - M14**

Section de fonctionnement :	Dépenses :	161 750.51 €
	Recettes :	221 133.52 €
	Excédent :	59 383.01 €

Section d'investissement :	Dépenses :	10 894.79 €
	Recettes :	196 870.13 €
	Excédent :	185 975.34 €

Mr le Maire se retire pour le vote conformément à la réglementation.

EXPRIMES : 6    POUR : 6    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0  
Le compte de gestion 2020 ainsi présenté est adopté à l'unanimité

### **3 – APPROBATION ET VOTE DU BP 2021**

Mr le Maire informe l'assemblée du tableau des indemnités versées aux élus conformément à la réglementation en vigueur et donne lecture de la note de présentation brève et synthétique du budget ci-dessous présenté.

#### **- BUDGET PRINCIPAL - M14**

Vote le budget primitif 2021 qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

- ✓ 650 922.81 € pour la section de fonctionnement,
- ✓ 191 466.91 € pour la section d'investissement.

#### **Travaux votés pour 2021 :**

- ▶ réseau éclairage public
- ▶ bâtiments communaux
- ▶ matériels informatiques – jeux et divers
- ▶ signalétique
- ▶ voirie
- ▶ achat terrains

EXPRIMES : 7    POUR : 7    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0  
Le budget ainsi présenté est adopté à l'unanimité.

### **4 – APPROBATION DE LA CONVENTION CADRE ETABLIE PAR HBA POUR LA GESTION DES CHATS ERRANTS**

Mr le Maire donne lecture de la convention cadre pour la réalisation de prestations de services entre commune et communauté d'agglomération pour la gestion des chats errants. La participation demandée est calculée sur le nombre d'habitants qui s'élève pour la commune à 32.20€ auxquels s'ajouteront les frais de stérilisation à payer au vétérinaire.

Les frais de vétérinaires d'identification et stérilisation seront à la charge de la commune, mais pourrait faire l'objet d'une participation financière de la fondation « 30 Millions d'Amis », dont les conditions seront fixées par délibération.

Le conseil municipal décide de signer la convention cadre avec HBA pour la gestion des chats errants par 6 voix pour et 1 voix contre.

## **5 – APPROBATION DE LA CONVENTION ETABLIE PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LES TRAVAUX DE LA RD 91**

Mr le Maire présente à l'assemblée la convention établie par le département pour les travaux de la RD 91 qui a pour objet de définir les conditions administratives, financières et techniques de réalisation des travaux d'aménagement décrits dans l'article 2 soit :

- Le recalibrage de la chaussée
- La création d'un cheminement piétons au sud et nord
- L'aménagement d'espaces verts
- La modification du régime de priorité
- L'adaptation du dispositif d'assainissement pluvial
- La reprise du revêtement des RD 91 et 91a


Le conseil municipal décide d'approuver la convention établie par le conseil départemental pour les travaux de la RD 91 telle que présentée par 7 voix pour.

## **6 : INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- Suite à la demande des habitants de la gare, il est décidé d'acheter une table de pique-nique et de l'installer sur la parcelle communale ainsi que des bacs pour que les enfants puissent jardiner.
- Un grand merci à toutes les personnes qui participent au fleurissement et plantations sur la commune. La commission se retrouvera au quartier de la gare le 24 avril au matin : tous les bénévoles sont les bienvenus.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à

Le Maire,



Etienne GIROD

